



LIGUE DE FOOTBALL DE LAGUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football

Membre de l'Union Caribéenne de Football Membre de la CONCACAF

Tél. : 0594 28 91 55 Fax : 0594 30 91 98

Email : football.guyane@wanadoo.fr

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du 10 janvier 2025 : Début de la séance 18h40

Ordre du jour :

- 1- INFORMATIONS DU PRÉSIDENT
- 2- VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DIRECTEUR DU 27 DÉCEMBRE 2024
- 3- ENTRETIEN AVEC MONSIEUR RUPERT ROMARIC : PARTENARIAT FLEXIBLE FOOTBALL CUP
- 4- PROJET PLATEAU HAUT MARONI
- 5- ANALYSE BILAN YANAS DOKOS ET DATE DE RENCONTRE AVEC LE SÉLECTIONNEUR ET SON ADJOINT
- 6- VALIDATION DES CANDIDATURES REÇUES POUR LES COMMISSIONS (SUITE)
- 7- VALIDATION DES ORGANIGRAMMES DE COMMISSION
- 8- VALIDATION DES SÉLECTIONNEURS JEUNES
- 9- VALIDATIONS DES INDEMNITÉS DES SÉLECTIONNEURS JEUNES
- 10- VALIDATION DE LA CAISSE DE PÉRÉQUATION 2024/2025
- 11- LES FINANCES DE LA LFG : LES DETTES DES CLUBS
- 12- VALIDATION DU RÈGLEMENT FINANCIER DE LA LIGUE
- 13- VENTE DU VÉHICULE DK - 103 - LM (ACCIDENTÉ)
- 14- FORFAIT GÉNÉRAL AMAZONAS DE REGINA EN FUTSAL SÉNIOR FÉMININ
- 15- FORFAIT GÉNÉRAL OLYMPIQUE DE CAYENNE EN FOOT-LIBRE SÉNIOR FÉMININ
- 16- PUBLICATION DES CALENDRIERS PAR LA CROC
- 17- COURRIER AUX COLLECTIVITÉS POUR DONNER SUITE AU PV CRTIS

Présents :

Steven CAROUPANAPOULLE ; Sandrine ASDRUBAL ; Florentin POPIEUL ; Muriel NOUREL-ICARÉ ; Andral CHALOT ; Muriel HIGHT ; Patrick JEAN-BAPTISTE-NICOLAS ; Bernadin MONIMONFOU ; Faufé DJABA ; Roberto EUGENE

Yasmina MERILLE arrivée à 18H50

Désiré Harold KAKAÏ arrivée à 18H55

Judes AGATHON arrivée à 20h00

Absents Excusés

Yannick MARIEMA-HORTH

Guy Grégory PRÉVOT

Rollin BELLONY

Franck JACQUET

Absents

1. INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

Le président présente l'ordre du jour.

Le président nous informe avoir reçu un courrier de l'UNAF à qui il prévoit de répondre sous peu.

Le président nous informe avoir reçu un courrier également de Outre-Mer Détection, et prévoit de les rencontrer prochainement.

Il nous informe également qu'il prévoit de rencontrer les Maires des communes suivantes :

- Cayenne, Remire-Montjoly, Matoury et Saint-Laurent en janvier, dans la mesure du possible,
- Montsinéry-Tonnegrande, Macouria et Kourou en février/mars 2025.

Le président nous informe avoir rencontré M. Morel, du CTN Futsal, et avoir échangé par téléphone avec Mme Maria Léon, de l'association Les Pépites d'Or du 973.

2. VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DIRECTEUR DU 27 DÉCEMBRE 2024

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de valider le Procès-Verbal du Comité Directeur du 27 Décembre 2024.

3. ENTRETIEN AVEC MONSIEUR RUPERT ROMARIC : PARTENARIAT FLEXCIBLE FOOTBALL CUP

Monsieur Romaric RUPERT sollicite un partenariat avec la Ligue de Football de la Guyane dans le cadre d'un tournoi comprenant les équipes suivantes :

- La Team Guyane U13 garçons,
- La Team Guyane U15 filles,
- La Sélection U13 UNSS,
- La Sélection de Guyane U13 garçons.

Tous les participants seront habillés par la marque FLEXCIBLE. Un package LFG x FLEXCIBLE est prévu pour l'occasion, destiné à la sélection de Guyane U13 garçons. La commercialisation des maillots portera sur une convention qui sera établie entre les parties dans un second temps.

La LFG s'engage à :

- Gérer les inscriptions des équipes,
- Mettre à disposition les arbitres et prendre en charge leur défraiement (forfait),
- Assurer la communication de l'événement à travers les différents supports web et réseaux sociaux de la LFG.

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de valider le partenariat avec FLEXCIBLE pour le tournoi FLEXCIBLE FOOTBALL CUP le 8 et 9 juin prochain. Un cadre devra être défini pour le choix des joueurs pour chaque sélection. La période arrêter afin de favoriser la coordination des équipes, est fixée après le Festival Foot U13 PITCH du 5-6 avril.

4. PROJET PLATEAU HAUT MARONI

Un projet de plateau pour les catégories U13 et U15 sera mis en place sur le Haut-Maroni. Ce projet permettra l'organisation mensuelle de plateaux par secteur. La possibilité d'augmenter le nombre de plateaux sera discutée après un premier bilan de la mise en place de cette action.

Le premier plateau pourrait avoir lieu en février, la date précise restant à définir.

Afin de favoriser le développement des pratiques dans le secteur du Haut-Maroni, le Comité Directeur s'engage à **offrir la gratuité des licences "foot-libre" pour les catégories U11, U13 et U15, garçons et filles pour les clubs domiciliés dans ce secteur.**

De plus, il est envisagé de proposer la même action pour le secteur de l'EST (Régina, Ouanary, Saint-Georges, Camopi).

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de valider le projet

5. ANALYSE BILAN YANAS DOKOS ET DATE DE RENCONTRE AVEC LE SÉLECTIONNEUR ET SON ADJOINT

Le 5 décembre dernier, le Président de la Ligue, a sollicité le sélectionneur Monsieur Jean-Claude DUCAN DARCHEVILLE, pour la transmission d'un bilan Financier, Technique et Organisationnel concernant les « YANAS DOKOS ». Le 10 décembre dernier, Madame Florence AUBERGER ex-Secrétaire Générale Adjointe et Team Manager nous a transmis des éléments.

Après analyse des éléments transmis, des éléments financiers complémentaires ont été demandés à Madame la Directrice, Tania BERLAND-SANDOT.

Après analyse de l'ensemble des bilans fournis, ainsi que des éléments complémentaires mis à dispositions par la Directrice et échanges entre les membres.

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de fixer une rencontre avec le sélectionneur Monsieur Jean-Claude DUCAN-DARCHEVILLE et son adjoint Monsieur Steeve FALGAYRETTES, le vendredi 24 janvier 2025 à la Ligue de Football à 18H30.

À cette rencontre seront présents Madame la Directrice, Tania BERLAND-SANDOT et le DTR, Teddy MORAND.

6. VALIDATION DES CANDIDATURES REÇUES POUR LES COMMISSIONS (SUITE)

LES CANDIDATURES REÇUES AU 10 JANVIER 2025

NOM	PRENOM	CLUB	CHOIX 1	CHOIX 2	CHOIX 3	CHOIX 4	CHOIX 5	CHOIX 6	CHOIX 7
BERNADIN	Findhet	ASCSM	CRA	DO	CROC				
DENIS THEOLANDE	Jeanine	ASC REMIRE	CRSLC						
DESTINE	Dieuseul	KOUROU FC	CRFD	DJ	CRF	CRTIS	CRACS		
DIMA	Nolsénia	R.C MARONI	DO						
ISSORAT	Alain	ASC REMIRE	CRSLC						
JAMES	Christophe	FC FAMILY	DF	CRMDL					
JEAN-FRANCOIS	Alain		CRA	DO					
LAURE	Louise	INDEPENDANTE	CRD						
LEFAY	Jérémy	MONTJOLY FUTSAL CLUB	APPEL						
N'GUYEN VAN VAÏ	Aline	INDEPENDANTE	CR FAFA						
PAULMIN	Alain		CRD						
PODENCY	Yvan		CRA	DO	CR FAFA	CRAPPEL	CRTIS	CROC	CRM
PROPHETE	Angie	AS DYNAMO DE SOULA	CRSLC	CRM					
RENAULT	Alain	ASU GRAND SANTI	CRA	DO	CR FAFA	CRAPPEL	CRTIS	CROC	CRM
SANON	Jeffousin	ASC DE L'OUEST	CRA	DO					
SCH AHL	Valentin	PAC DU MARONI	CRTIS						
CUSSET	Charles	DYNAMO DE SOULA	CRA						
BERTHIER	Linley	FC MEN UNITED	CRF						
MONGENIE	Richard	ASC REMIRE	CRD						
MILOCK	Michelin Alex	LOYOLA OC	CRTIS						

Tous les candidats ont été soumis au vote à bulletin secret du Comité Directeur afin de valider leur candidature. Nous rappelons que les membres du Comité Directeur n'ont pas pris part aux votes concernant les candidats de leur propre club.

NB : Les résultats des votes sont consultables sur demande.

LE COMITE DIRECTEUR

À la majorité des membres présents

DÉCIDE de valider les candidats suivants :

LISTE DES MEMBRES DE COMMISSIONS VALIDES

C.R.A : COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE	
	BERNADIN Findhet
	CUSSET Charles
	JEAN-FRANCOIS Alain
	PODENCY Yvan
C.R.F.D : COMMISSION RÉGIONALE DU FOOTBALL DIVERSIFIÉ	
	DESTINE Dieuseul
C.R.M.D.L : COMMISSION RÉGIONALE DES MUTATIONS ET DE DÉLIVRANCE DES LICENCES	
	JAMES Christophe
C.R.T.I.S : COMMISSION RÉGIONALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES	
	DESTINE Dieuseul
	MILOCK Michelin Alex
	PODENCY Yvan
	SCHAHL Valentin
C.R.S.L.C : COMMISSION RÉGIONALE SPORTIVE DES LITIGES ET CONTENTIEUX	
	DENIS THEOLANDE Jeanine
	ISSORAT Alain
	PROPHETE Angie
C.R.O.C : COMMISSION RÉGIONALE D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS	
	BERNADIN Findhet
	PODENCY Yvan
D.J : DÉPARTEMENT JEUNES	
	DESTINE Dieuseul
C.R.M : COMMISSION RÉGIONALE MÉDICALE	
	PROPHETE Angie
	RENAULT Alain
D.O : DÉPARTEMENT OUEST	
	BERNADIN Findhet
	DIMA Nolsénia
	JEAN-FRANCOIS Alain
	PODENCY Yvan
	RENAULT Alain
	SANON Jeffousin
D.F : DÉPARTEMENT FUTSAL	
	JAMES Christophe
C.R.F. : COMMISSION RÉGIONALE FÉMININE	
	BERTHIER Linley
	DESTINE Dieuseul
C.R.A.C.S : COMMISSION RÉGIONALE DES ACTIONS CITOYENNES ET SOCIALES	
	DESTINE Dieuseul
C.R FAFA : COMMISSION RÉGIONALE DU FAFA	
	N'GUYEN VAN VAÏ Aline
	PODENCY Yvan
C.R.D : COMMISSION RÉGIONALE DES DÉLÉGUÉS	
	MONGENIE Richard
	PAULMIN Alain

7. VALIDATION DU PRÉSIDENT DE LA CRA ET DE SON ORGANIGRAMME

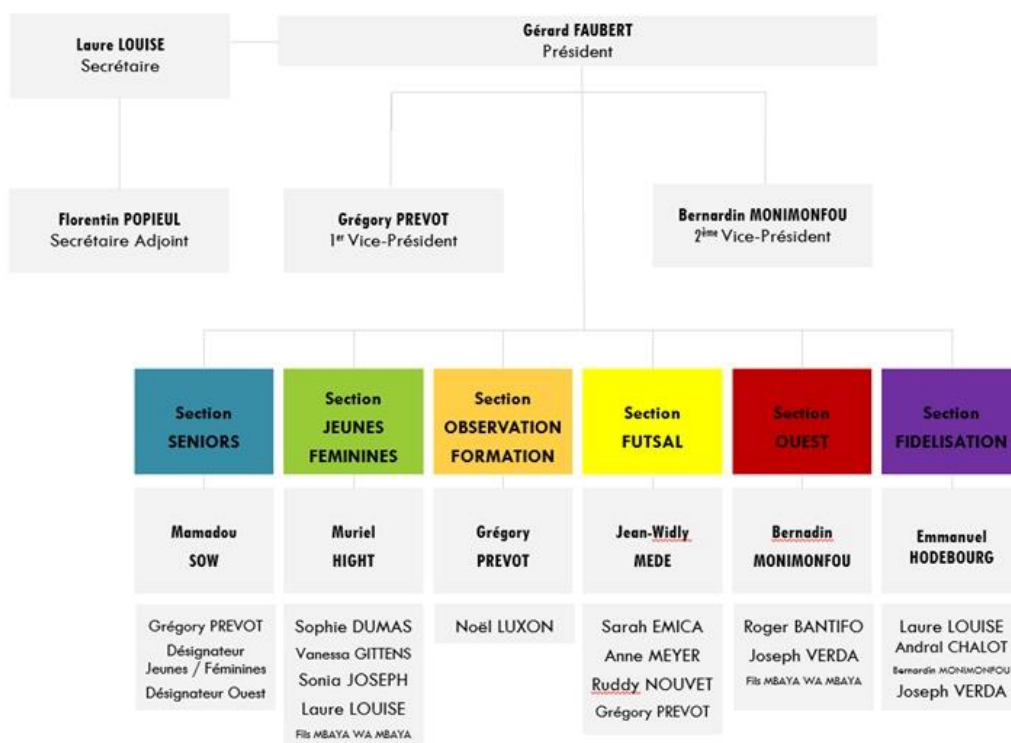
Le Comité Directeur a pris connaissance de la candidature de M. Gérard FAUBERT pour la présidence à la Commission Régionale de l'Arbitrage (CRA). Cette candidature a été validée par la Commission Régionale de l'Arbitrage et soumise à la validation du Comité Directeur. Après délibération, le Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents, décide de valider la nomination de M. Gérard FAUBERT en qualité de Président de la CRA, ainsi que l'organigramme de la CRA.

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de valider Monsieur Gérard FAUBERT en qualité de Président de la CRA et son organigramme.

O R G A N I G R A M M E



8. VALIDATION DES SÉLECTIONNEURS JEUNES

Sur proposition du DTR Monsieur Teddy MORAND

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de valider les sélectionneurs proposés sur les catégories pourvues :

U15F : Ariane ADAMI (Sélectionneur)

U13 : Florentin POPIEUL (Sélectionneur)

U14 : Christophe CHERICA (Sélectionneur)

U15 : Mikaël HAMON (Sélectionneur)

U17 : Andral CHALOT (Sélectionneur), Jean-René TODIBOT (Adjoint)

U20 : Laurent VILTARD (Sélectionneur), Madjid MANA (Adjoint)

9. VALIDATIONS DES INDEMNITÉS DES SÉLECTIONNEURS JEUNES

Après échange et discussion entre les membres sur la base des éléments fournis par le DTR

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de transmettre le dossier à la Commission Financière pour une analyse approfondie et une proposition. Néanmoins, le Comité Directeur reconduit les montants de 1200 euros pour le sélectionneur et 800 euros pour son adjoint.

10. VALIDATION DE LA CAISSE DE PÉRÉQUATION 2024/2025

Après échange et discussion,

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de reporter ce point au prochain comité directeur.

11. LES FINANCES DE LA LFG : LES DETTES DES CLUBS

Après échange et discussion,

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de reporter ce point au prochain comité directeur.

12. VALIDATION DU RÈGLEMENT FINANCIER DE LA LIGUE

Le projet de règlement financier a été présenté par notre Trésorier Général Monsieur Roberto EUGENE.

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de valider ce dernier.

13. VENTE DU VÉHICULE DK - 103 - LM (ACCIDENTÉ)

Compte tenu de l'état du véhicule (épave), du coût de l'assurance et du coût de la réparation

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de valider la vente du véhicule au prix de 500 euros à la société LOCA CENTRAL MOTORS.

Cette société s'engage à récupérer le véhicule par ses propres moyens et à effectuer les démarches nécessaires.

14. FORFAIT GÉNÉRAL AMAZONAS DE REGINA EN FUTSAL SÉNIOR FÉMININ

Considérant le courrier de la Présidente du club en date du 06 janvier 2025.

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de valider le forfait général.

De demander la mise en inactivité sur Footclubs.

D'annuler les points liés aux rencontres joués par ce club.

De sanctionner le club d'une amende de 600 euros, conformément aux articles 59 et 107 du règlement de la Ligue de Football de la Guyane.

15. FORFAIT GÉNÉRAL OLYMPIQUE DE CAYENNE EN FOOT-LIBRE SÉNIOR FÉMININ

Considérant le courrier du Président du club en date du 07 janvier 2025.

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de valider le forfait général.

De demander la mise en inactivité sur Footclubs.

D'annuler les points liés aux rencontres joués par ce club.

De sanctionner le club d'une amende de 1200 euros, conformément aux articles 59 et 107 du règlement de la Ligue de Football de la Guyane.

16- PUBLICATION DES CALENDRIERS PAR LA CROC (U11 et U13 - phase 2)

Après échange et discussion,

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de valider les calendriers

17- COURRIER AUX COLLECTIVITÉS POUR DONNER SUITE AU PV CRTIS

Après échange et discussion,

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE d'adresser un courrier à chaque collectivité concernée pour organiser le contrôle des installations et de planifier des réunions de coordination à cet effet.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance close et la lève le 11/01/25 à 02H01

La Secrétaire Générale

Sandrine ASDRUBAL



Le Président

Steven CAROUPANAPOULLE